



MODALITÉS D'INSCRIPTION SAISON 2021-2022

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ
Dossier complet à remettre en main propre à un responsable du club

Vérifiez que vous disposez (cochez) :

- Du formulaire d'adhésion dûment rempli
- Du certificat médical de non-contre-indication à la pratique du badminton en compétition (**nouveaux adhérents à l'USCD**) **ou** du questionnaire médical rempli et signé (**renouvellements** de licence à l'USCD).
- D'une copie du **justificatif du passeport vaccinal complet** ou **du test PCR ou antigénique négatif** réalisé au cours des dernières 72 heures (le cas échéant, contrôle à chaque présence par un responsable du club)
- De l'acquittement du montant de l'adhésion > **chèque** à l'ordre d'USCD badminton (*merci de préciser au dos du chèque : "inscription USCD" + nom(s) de(s) l'adhérent(s)*)
- De l'**autorisation parentale** obligatoire pour les mineurs (*nés après le 01/08/2003*)
- Du **règlement de vie** signé
- Du **règlement intérieur "Ecole de Bad"** signé par le jeune ET son représentant légal

REMPLEZ EN LETTRES CAPITALES ET SIGNEZ

- Renouvellement licence à l'USCD n°.....
- Nouvelle licence Nom de l'ancien club :
- Agent SNCF ou ayant droit (*précisez :*) N° caisse de prévoyance SNCF.....

Civilité : Mme M. Nationalité :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse (*pour les mineurs, indiquer les coordonnées du tuteur légal*) :
.....

CP : Ville : Tél :

Email (obligatoire) : Profession :

Nom, prénom, adresse et tél d'une personne à contacter en cas de souci :
.....

ATTENTION : En adhérant à l'USCD section badminton, j'accepte son règlement intérieur et je m'engage à le respecter. Le soussigné déclare adhérer à l'assurance «responsabilité civile et individuelle accident» proposée par la Fédération Française de Badminton et avoir pris connaissance des garanties complémentaires et des informations relatives à la notice d'assurance.

Faire précéder votre signature de la mention "lu, compris et accepté" Le / /
(*Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal*)

Les licenciés ont la possibilité de ne pas adhérer au contrat « individuel accident » proposé par la fédération. Les garanties sont décrites dans le document ci-dessous. Le coût de cette assurance est de 0,35€ par année de licence. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire). La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD - rubrique assurance.



TARIFS INSCRIPTION USCD

SECTION BADMINTON SAISON 2021-2022

Compte tenu du vote lors de la dernière Assemblée Générale de l'USCD section badminton qui s'est tenue le 9 juillet 2021 à Dijon, les tarifs appliqués pour toutes inscriptions durant la saison sportive 2021-2022 sont les suivants :

COTISATION USCD COMPÉTITEURS

	Licence fédérale + assurance + abonnement magazine + cotisation USCD	
	Nouvelle licence	Renouvellement licence
Plein tarif adulte	105 € ⁽¹⁾	75 €
Tarif personnel SNCF, chômeurs, étudiants, jeunes ⁽²⁾ (de 9 ans à moins de 19 ans) > joindre un justificatif	95 €	65 €
Jeune ⁽²⁾ de moins de 9 ans (né en 2014 et après)	65 €	50 €

COTISATION LOISIRS

Gymnase des Bourroches : **SAMEDI 9h-12h**
Gymnase de Dunant : **MARDI 20h-22h45** (gymnase
rangé à 22h30) + **VENDREDI 18h-20h30** +
DIMANCHE 13h-18h45

	Licence fédérale + assurance + abonnement magazine + cotisation USCD	
	Nouvelle licence	Renouvellement licence
Plein tarif adulte	65 €	50 €
Tarif personnel SNCF, chômeurs, étudiants, jeunes ⁽³⁾ (de 9 ans à moins de 19 ans) > joindre un justificatif	60 €	45 €
Jeune ⁽²⁾ de moins de 9 ans (né en 2014 et après)	40 €	35 €

⁽¹⁾ Un complément de **40 €** sera dû par les adultes participant à l'**entraînement dirigé (nombre de places limité)** par un professionnel de la discipline. Suite à la période de confinement, les adultes inscrits à l'entraînement dirigé en 2019-2020 ne payeront que **10 €** s'ils s'inscrivent à nouveau à cet entraînement dirigé pour la saison 2021-2022 (avantage est non cessible à un autre adhérent).

⁽²⁾ Accès au créneau d'entraînement dirigé et aux créneaux du week-end accompagné d'un adulte responsable.

⁽³⁾ Accompagné d'un adulte responsable.

IMPORTANT :

- 1) une déduction de **15 €** sera accordée en cas de souscription à une licence estivale en 2021.
- 2) toute inscription réalisée à partir du 1^{er} février 2022 comprendra la moitié de la cotisation USCD badminton et l'intégralité du coût de la licence fédérale.

LES RÈGLES TARIFAIRES applicables uniquement pour les nouveaux licenciés USCD :

- > **Tarif « famille »** à partir de 2 personnes vivant sous le même toit. Somme des tarifs et application sur le total de **10 % de réduction pour 2 personnes, 20 % pour 3 personnes, 30 % pour 4 personnes, etc.** (voir exemples ci-dessous)
- > **Les cotisations loisirs ne bénéficient d'aucune remise**

- Exemple pour 2 adultes plein tarif tous créneaux (nouveaux licenciés USCD) : 105 € + 105 € = 210 €
210 € x 10 % = 21 € (montant de la réduction) soit un coût total d'inscription de 210 € - 21 € = 189 €
- Exemple pour 1 adulte plein tarif tous créneaux, 1 enfant de 7 ans tous créneaux et 1 enfant de 13 ans tous créneaux (nouveaux licenciés USCD) : 105 € + 65 € + 95 € = 265 €
265 € x 20 % = 53 € (montant de la réduction) soit un coût total d'inscription de 265 € - 53 € = 212 €
- Exemple pour 1 adulte plein tarif tous créneaux, 1 enfant de 7 ans tous créneaux et 1 enfant de 13 ans loisirs (nouveaux licenciés USCD) : 105 € + 65 € = 170 € plus 60 € (non remisé)
170 € x 10 % = 17 € (montant de la réduction) soit un coût total d'inscription de 170 € - 17 € + 60 € = 213 €



CATÉGORIES D'ÂGE

JEUNES	MINI-BAD (- de 9 ans) né(e) en 2014 et après	POUSSIN (- de 11 ans) né(e) en 2012 et 2013	BENJAMIN (- de 13 ans) né(e) en 2010 et 2011	MINIME (- de 15 ans) né(e) en 2008 et 2009	CADET (- de 17 ans) né(e) en 2006 et 2007	JUNIOR (- de 19 ans) né(e) en 2004 et 2005
ADULTES	SENIOR (19 à 35 ans) né(e) entre 1988 et 2003			VÉTÉRAN (plus de 35 ans) né(e) en 1987 et avant		



ATTESTATION

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du licencié :

Pour les mineurs :

Je soussigné(e),

NOM : _____

PRÉNOM : _____

en ma qualité de représentant légal de:

NOM : _____

PRÉNOM : _____

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et arépondu par la négative à l'ensemble des questions.

Date :

Signature du représentant légal :



RÈGLES DE VIE

"5 grammes de plumes, des tonnes d'émotions"

Une simple phrase qui résume très bien le badminton, et les sensations que l'on éprouve dès les premiers volants. Alors, que vous soyez débutants ou joueurs confirmés, fans du volant ou simples curieux, bienvenue à tous. Vous trouverez au Club tout ce dont vous avez besoin pour pratiquer le badminton en loisir ou de façon plus intensive : des terrains, des partenaires, mais surtout de la convivialité et de la bonne humeur. Car chez nous, le badminton est avant tout un plaisir !

Fonctionnement du club

Le club met à votre disposition des créneaux tout au long de la semaine. Vous avez à votre disposition **12 terrains** pour jouer (7 terrains dans le gymnase des Bourroches et 5 terrains dans le gymnase de Dunant que nous partageons avec l'ASCM, le mardi et le vendredi).

- Pour les adhérents selon la formule "cotisation USCD compétiteurs", vous venez quand vous le désirez dans la semaine, durant les créneaux qui vous sont réservés, sans limitation de temps.
- Pour les adhérents "cotisation USCD loisirs/non compétiteurs", l'accès aux gymnases sera possible sur les créneaux suivants (sauf réquisitions éventuelles), à savoir :
 - au gymnase des Bourroches : le samedi matin de 9h à 12h ;
 - au gymnase de Dunant : le mardi de 20h à 22h45, le vendredi de 18h à 20h30 (en partenariat avec l'ASCM) et le dimanche de 13h à 18h45 lorsque nous disposons du gymnase.

En fonction de l'affluence, jouez 1 seul set puis libérez la place.

Que vous soyez sans partenaire ou à plusieurs, n'hésitez pas à partager des volants avec les autres membres du club. Il est recommandé de se lancer dans des échanges, puisque tous les niveaux de jeu sont représentés. Ce qui permet à chacun de trouver le jeu adapté à son niveau, de s'amuser, et de faire de nouvelles connaissances. S'il s'agit de votre première année au club ou de votre première licence, vous disposez de **3 séances pour essayer** le badminton : vous devez vous renseigner sur le registre d'essai et signer la fiche d'inscription pratiquant à l'essai (pour plus d'info, consultez un responsable du club) ; au-delà vous devrez nous retourner le dossier d'inscription complet (renseigner le registre d'essai).

Pour le bon fonctionnement, le club limite le nombre d'adhérents et se réserve le droit de le faire évoluer au cours de la saison.

En cas de comportement inadapté à la pratique de notre sport et suite aux décisions prises par la commission discipline, des sanctions pourront être prises à l'encontre du ou des joueurs/joueuses mineur(s) et/ou adulte(s). La décision de la commission discipline est insusceptible de recours.

L'école des jeunes

Pour les jeunes (mini-bad à cadets inclus), le club propose des entraînements dans le cadre de son École Française de Badminton. Sous la direction de plusieurs bénévoles (dont certains diplômés) ou d'un salarié diplômé, les jeunes pourront bénéficier d'un entraînement spécifique.

Que ce soit au niveau physique, ou au niveau technique les cours seront tous orientés vers l'acquisition d'un niveau de jeu de qualité. **Le nombre de jeune sera limité** pour une bonne pratique de chaque inscrit.

La prise en charge des enfants et la responsabilité du club ne sont assurées que pendant les entraînements.

Les parents ou tuteurs, avant de laisser leur(s) enfant(s), devront s'assurer de la présence d'un entraîneur ou d'un responsable de la séance. De même, à la fin de l'entraînement, les parents ou tuteurs, devront venir chercher leur(s) enfant(s) à l'intérieur du gymnase, limite des responsabilités du Club.

Horaires

Certains créneaux adultes connaîtront des périodes de forte affluence : pensez à libérer les terrains pour permettre à chacun de jouer un minimum (dans ce cas, 1 seul set sera joué et libérer sa place ensuite).

A certaines dates, l'accès au gymnase ou les horaires seront modifiés (par ex lors des rencontres Interclubs).

Ces changements vous seront indiqués sur notre site internet www.uscd-bad.com et sur

f USCDbadminton. L'heure de fin de créneau indiquée suppose que la salle soit libérée et propre (bouteilles et volants usagés à la poubelle) à cet horaire précis. Pensez donc à vous arrêter de jouer suffisamment tôt avant l'horaire indiqué pour permettre le rangement du matériel et votre douche si vous le souhaitez.

Equipement du joueur

Il est à votre charge. Les responsables sont à votre disposition pour vous conseiller sur un choix approprié de raquette ou autre. De même notre partenaire **TRINISPORT** (2 rue Jules Forey à Dijon), vous offre un large choix de raquettes, chaussures, grips, etc... à des tarifs préférentiels réservés aux licenciés du club, sur **présentation de la licence**. Un rouleau de cordage acheté par le club est disponible dans ce magasin, **seule la main d'œuvre est à payer**. Les poteaux et filets vous sont prêtés par le club. Alors respectez et faites respecter leur utilisation et rangement. **Des volants sont en vente dans le club à tarifs préférentiels, renseignez-vous auprès des dirigeants pour en acquérir. Pour les entraînements dirigés, les volants sont fournis par le club.**



RÈGLES DE VIE

(suite)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR "ÉCOLE DE BAD"

À SIGNER IMPÉRATIVEMENT PAR LE JEUNE ET SON REPRÉSENTANT LÉGAL

- Pour des **raisons de sécurité et de responsabilité**, mes parents me déposent dans la salle en début de séance et **viennent me chercher dans la salle en fin de séance**.
 - Je suis présent(e) dans le gymnase et en tenue à l'heure du début de la séance d'entraînement.
 - J'aide à monter des terrains.
 - Je dispose d'un équipement adapté à la pratique du badminton : short, baskets de salle, t-shirt et bouteille d'eau.
 - Je respecte le matériel mis à ma disposition : propreté de la salle, poteaux, filets, raquettes et volants.
 - Je prends au sérieux l'échauffement qui est aussi important que les exercices, dans lesquels je m'implique pleinement dans le but de progresser.
 - Nous avons tous des niveaux de jeux différents, **je ne juge pas les autres enfants, je reste poli et courtois**.
 - J'accepte de changer de partenaire durant les exercices. Le badminton est un sport convivial et de partage.
 - En cas de geste jugé violent à l'encontre d'autrui, un rapport sera fait aux parents. Pour tout geste avéré, des suspensions de séances pourront être appliquées.
 - Je respecte les bénévoles encadrants en participant aux exercices et activités proposés. Les entraîneurs feront de leur mieux pour respecter le rythme des jeunes et trouver un bon équilibre entre temps d'exercice et temps de jeu
- Après avoir participé à 2 compétitions officielles minimum, je me verrai remettre par le club un t-shirt de l'USCD.

Signature du jeune

Signature du représentant légal



RÈGLES DE VIE

(suite)

Compétitions

L'adhésion au club entraîne l'affiliation à la Fédération Française de Badminton (FFBad). À ce titre les joueurs du club peuvent participer à différentes compétitions individuelles ou par équipes, et ce quel que soit le niveau de jeu du joueur, débutant au plus aguerri.

Les dates des tournois seront indiquées sur le site www.badiste.com

ATTENTION, étant licencié dans un club affilié, vous vous engagez à **respecter le Règlement Général Officiel des Compétitions** : à ce titre, la participation à des manifestations organisées par des clubs ou associations non affiliées à la FFBad **est interdite**, des sanctions pouvant être appliquées ! N'hésitez pas à lire ce règlement sur www.ffbad.org.

- **INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS :**

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site, en cliquant sur COMPÉTITIONS : regardez les étapes en bas de page.

- **CONTRÔLE ANTIDOPAGE :**

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,

- Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de se livrer ou tenter de se livrer au trafic de substances ou méthodes interdites. »
- Article L232-12 alinéa 1 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage qui peut donner délégation aux agents placés sous son autorité. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 peuvent procéder à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. Lorsqu'elles ont la qualité de médecin, ces personnes peuvent procéder à des examens médicaux cliniques. »

Assurance

L'adhésion à l'USCD section badminton vous fait bénéficier automatiquement de l'assurance fédérale GENERALI, couvrant la pratique du badminton en loisir et en compétition. Les conditions d'assurance sont décrites avec le feuillet joint (niveau des garanties de base). Vous avez la possibilité de cotiser en option à des garanties complémentaires (feuillet joint).

Pour toute question relative à l'assurance GENERALI : Rendez-vous sur la page internet :

www.ffbad.org/la-ffbad/l-assurance/ ou contacter AIAC Courtage 14 rue de Clichy, 75009 PARIS

N° VERT : 0 800 886 486 / Tél. : 05 59 23 14 27 - E-mail : assurance-ffbad@aiaac.fr.

Quelques petites règles

- **Tenue** : seules les chaussures de sports en salle ou à semelles non marquantes sont autorisées sur les courts. Les joueurs devront porter une tenue adaptée à la pratique du badminton.
 - **Matériel** : Au gymnase des Bourroches, les poteaux se trouvent dans le local prévu à cet effet. Les filets sont rangés dans l'armoire menuisée badminton. En début de séance, les premiers joueurs doivent monter les 7 terrains. Au gymnase de Dunant, les poteaux sont à la disposition des joueurs sur le râtelier à poteaux et les filets sont rangés dans le local dédiés aux filets.
La participation de tous vous permettra de jouer plus longtemps. Au fur et à mesure, les joueurs libérant un terrain qui ne sera plus utilisé doivent le démonter et ranger le matériel dans les locaux prévus à cet effet.
 - **Occupation** : Quand l'affluence devient importante et que des adhérents attendent hors des terrains, pensez à privilégier le double au simple. N'enchaînez pas les matchs et permettez aux autres de profiter également des créneaux ! Jouer plusieurs fois un seul set permet à tous de jouer !
-

Décharge en cas de perte ou de vol

La responsabilité de l'USCD section badminton ne saurait être engagée, en cas de perte ou de vol de biens personnels, durant les activités de loisirs ou au cours d'une compétition de badminton.

Signature



AUTORISATION PARENTALE SAISON 2021-2022

À REMPLIR OBLIGATOIREMENT
pour tout joueur né après le 01/08/2003

Accompagnement de vos enfants

Les parents ou tuteurs, avant de laisser leur(s) enfant(s), devront s'assurer de la présence d'un entraîneur ou d'un responsable de la séance. De même, à la fin de l'entraînement, les parents ou tuteurs, devront venir chercher leur(s) enfant(s) à l'intérieur du gymnase, limite des responsabilités du Club.

Autorisation médicale

Je soussigné(e) M. Mme

agissant en qualité de : père mère tuteur tutrice autorise pour mon fils (ma fille, mon pupille, ma pupille) le responsable du club à faire intervenir les services de santé publics en cas d'accident corporel de l'enfant.

Nom et prénom de l'enfant :

Remarques particulières (allergies...) :

Participation à des compétitions

Afin que mon enfant puisse participer à une compétition organisée dans sa catégorie, je soussigné(e) représentant légal de l'enfant

l'inscrirai, ou le faire inscrire par mon (mes) représentant(s) :

(Nom, Prénom :)

Je m'engage ainsi à ce que mon enfant participe à la compétition à laquelle je l'ai inscrit et pour laquelle l'USCD section badminton a engagé des frais d'inscription. Pour tout déplacement sportif, je m'engage également à ce que mon enfant dispose des sommes nécessaires à son alimentation et à son hébergement.

En outre, je reconnais être informé que tout manquement non-justifié pourra conduire l'USCD section badminton à prendre les mesures jugées adaptées.

Le A

Nom Prénom

Signature du représentant légal :



ASSURANCE FFBAD INDIVIDUELLE ACCIDENT

Garantie de base incluse dans la licence

Fédération Française de BADMINTON
Saison sportive 2020/2021

Notice d'Information contrat GENERALI n° AN987.507

MONTANT DES GARANTIES ET FRANCHISES

Dans le cas où l'Assuré serait victime d'un accident corporel tel que défini ci-dessus au cours des activités assurées, l'Assureur garantit les prestations pécuniaires suivantes :

LES GARANTIES DE BASE INCLUSES DANS LA LICENCE	Licenciés	Dirigeants	Franchises
Décès	10.000 €	20.000 €	Néant
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000 € / pers X taux d'invalidité	40.000 € / pers X taux d'invalidité	Néant
Frais de traitement (1)	1.500€ par sinistre		Néant
Appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100€ par victime et par accident		Néant
Dépassements d'honoraires (1)	Maximum 250€ par sinistre		Néant
Hospitalisation	100 % du forfait hospitalier		Néant
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500€		Néant
Soins dentaires et prothèses (1)	1.000€ par sinistre		Néant
Optique (1)	350 € max par bris		Néant
Frais de remise à niveau scolaire	50€ par jour, maximum 60 jours.		10 jours
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entraînant un arrêt total d'activité sportive, médicalement justifié	<u>Sur justificatifs</u> : max 250€ par sinistre. (Remboursement au prorata de la période de non activité.)		Franchise relative de 3 mois

(1) Sous déduction des prestations servies par la sécurité sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels.

PRIME : le prix de la garantie de base est de 0,32 EUR. Vous pouvez renoncer au bénéfice de cette garantie par écrit à l'aide du formulaire mis en ligne sur le site internet de la Fédération (procédure obligatoire). Dans ce cas, vous ne pourrez prétendre en cas d'accident à aucun remboursement et aucune indemnité au titre de la garantie accident corporel.

EFFET ET DUREE : Les garanties prennent effet pour le licencié à la date à laquelle il aura effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre. Les couvertures d'assurance de la licence sont à durée ferme et cessent à la date de fin de validité de la licence FFBAD pour la saison considérée.

COMMENT DECLARER UN SINISTRE ?

Faites votre déclaration dans les 5 jours à l'aide du formulaire de déclaration d'accident que vous trouverez en ligne sur le site internet de la FFBAD : www.ffbad.org - rubrique assurance.

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription, contactez AIAC courtage - N° VERT : 0 800 886 486 – Email : Assurance-ffbad@aiac.fr



ASSURANCE FFBaD- NOTICE D'INFORMATION OPTIONS A et B

Contrat Generali n°AN987.507

La FFBaD attire l'attention de ses licenciés sur les risques inhérents à la pratique du BADMINTON, et sur la nécessité d'être correctement assuré contre les conséquences des dommages corporels dont ils pourraient être victimes.

Soucieuse d'améliorer votre protection dans le cadre de la pratique du sport, la Fédération Française de BADMINTON vous propose de profiter des garanties du contrat d'assurance souscrit auprès de Generali comportant un volet Individuelle Accident à adhésion facultative, dont les principales garanties liées à la pratique du sport sont rappelées ci-dessous.

ATTENTION : Les options proposées ne permettant pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle

Etendue des garanties/ Exclusions : Les termes et conditions applicables aux garanties des options complémentaires sont identiques à ceux de la garantie de base de la licence fédérale. La notice d'information générale peut être trouvée en ligne sur le site Internet de la fédération.

Date d'effet/ Durée : La garantie est acquise de la date de réception par AIAC Courtage du bulletin d'adhésion et du paiement de la prime, jusqu'à la date de fin de validité de la licence FFBaD de la saison en cours.

Montants des garanties proposées :

Tous les montants indiqués dans le tableau suivant viennent se substituer aux montants de la garantie de base de la licence.

LES GARANTIES	OPTION A	OPTION B	Franchises
Décès	20.000€	40.000€	Néant
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000€	80.000€	Néant
Indemnités journalières suite à arrêt de travail	30€ par jour, maximum 365 jours	60€ par jour, maximum 365 jours	7 jours
Prime	10.12€ TTC	19.62€ TTC	

Comment adhérer à une option complémentaire ?

Il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion ci-joint et de l'adresser à AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris, accompagné du paiement de la prime correspondante à l'option choisie. Le paiement s'effectue par chèque bancaire à l'ordre d'AIAC Courtage.

MODALITES D'EXAMEN DES RECLAMATIONS

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI – SERVICE RECLAMATIONS – 7, Boulevard Haussmann – 75456- PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE A LA VENTE A DISTANCE :

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse : AIAC – 14 rue de Clichy – 75311 Paris Cedex 9 :

Je soussigné _____, renonce par la présente à l'adhésion au contrat d'assurance Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais souscrit à distance le _____ . Fait à _____, le _____, SIGNATURE* Les garanties cessent à la date de réception de la renonciation. Le cas échéant, les cotisations déjà versées me seront remboursées à l'exception de celles correspondant à la période de garantie écoulée.

LES COORDONNEES A RETENIR :



POUR TOUTE INFORMATION sur les contrats d'assurance, contactez AIAC Courtage :
Assurance-ffbad@aiac.fr - N° VERT : 0 800 886 486

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Connectez-vous sur le site Internet de la FFBAD, www.ffbad.org, rubrique assurance, et remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne.



VIE DU CLUB

Formations sportives

Merci de cocher les cases correspondantes si vous avez une ou des formation(s) ou si vous souhaitez être formé(e)

	Entraîneur bénévole EB1	Entraîneur bénévole EB2	Gestion et Organisations de Compétitions (≥ 16 ans)	Arbitre (<18 ans -> "jeune arbitre")	Juge-Arbitre
Je suis formé(e)				grade :	grade :
Je souhaite être formé(e)				grade :	grade :

Investissement dans la vie du club

- Je souhaite intégrer une équipe d'interclubs (mon dernier classement connu : /..... /.....)
- Je souhaite participer à l'encadrement des jeunes / des adultes
- Je souhaite m'investir dans l'organisation du club
(ex : communication, organisation de compétition, animation...)

Autorisation diffusions photographie

L'USCD badminton utilise son site www.uscd-bad.com et Facebook pour communiquer. À ce titre, des photographies des joueurs ou informations peuvent être prises et mises en ligne :

- Je ne souhaite pas qu'une photographie et/ou des informations me représentant (ou représentant mon enfant) soi(en)t publiées sur ces médias
- Je n'ai pas d'avis sur le sujet pour le moment et j'accepte donc qu'une (ou plusieurs) photographie(s) non dégradante(s) me représentant (ou représentant mon enfant) soi(en)t publiées sur ces médias. Le cas échéant, je demanderai au Président du Club de procéder à leur retrait dans les plus brefs délais.

L'USCD badminton s'engage à respecter les données privées des adhérents mais ne saurait être tenue responsable de l'utilisation des données transférées à la FFBad.

Site internet et Facebook

Toutes les informations sur le club (organisation de tournois, tournois, soirées, **horaires de fermetures, changements d'horaires pendant les vacances**, etc...) sont disponibles sur notre site et Facebook ainsi que les coordonnées des membres du bureau ; alors n'hésitez pas à vous abonner à notre page FB et regarder régulièrement le site !!

www.uscd-bad.com



/ USCDbadminton

NEWSLETTER

- J'accepte de recevoir les actualités de l'USCD sur mon mail (changements d'horaires, événements...)

Date

Signature



GdB

Certificat médical de non contre-indication Formulaire obligatoire

Formulaire 1

adoption :
entrée en vigueur : 01/09/2020
validité : permanente
secteur : ADM
remplace : Chapitre 02.01.F1-20189

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité :

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité, atteinte de la fonction rénale, élévation de la CRP. et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen clinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le à
*(Signature du joueur ou de son représentant légal,
précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénom
né(e) le : / /

et, après avoir pratiqué les examens recommandés par le consensus médical, je certifie que son état ne présente pas de contre indication à la pratique du sport ou du badminton, y compris en compétition.

Fait le à Signature et cachet du médecin examinateur

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD. Ces examens ne sont pris en charge ni par la Fédération Française de Badminton, ni par les organismes sociaux.

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire, il doit être remis avec la demande de licence au club qui le conservera

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.